

## **POSTULAT**

## **POUR UNE EGALITE DE TRAITEMENT DES VILLAGES**

Notre commune a vu le nombre de ses habitants augmenter considérablement ces dernières années et a dû, en conséquence, adapter ses structures jeunesse.

Ces besoins sont une évidence et ne sont pas discutables.

Pourtant certains enfants des écoles enfantines, notamment pour le village des Neyres, ne peuvent avoir accès à cette offre.

Ce postulat demande à la municipalité d'étudier les mesures qui offriraient à tous les mêmes possibilités de fréquentation de ces structures, afin que celles-ci soient de vraies structures communales et non villageoises.

Notre commune doit être fière de la diversité de ses villages et de notre capacité à vivre ensemble. Ne maintenons pas une différence injuste.

Pour cette raison, nous demandons aux membres du conseil général d'accepter que ce postulat soit transmis à la municipalité pour étude.

Collombey-Muraz, le 16 juin 2014

1<sup>er</sup> signataire : Véronique Cottet

Cosignataires : Pour le groupe PLR, Côme Vuille

Regu le 16 juin 8014 faut